



UN SOCLE DE 7 MISSIONS CLEFS

1. Contribuer au **développement économique**, à **la promotion et à la valorisation des entreprises et des organisations sectorielles de l'alimentaire de Rhône-Alpes**.
2. Contribuer à **la promotion et la valorisation des produits**, des territoires et du patrimoine alimentaire régional.
3. Contribuer à **la promotion et la valorisation des pratiques**, des savoir-faire, des métiers.
4. Contribuer à **l'innovation, la recherche et développement** des entreprises quelque soient leur taille.
5. Contribuer au **développement des échanges et des collaborations** entre les acteurs sectoriels directs et indirects en mobilisant et associant leurs compétences pour favoriser et **stimuler la dynamique sectorielle**.
6. Contribuer à **la diffusion, de l'information, de la communication des actions**, des projets, des programmes relatifs au secteur.
7. Contribuer au **développement de l'entrepreneuriat** du secteur alimentaire



4 THÉMATIQUES

4 thématiques relatives aux enjeux structurels du secteur seront en priorité couvertes :

1. La **promotion et la commercialisation Régionale, France et international**
2. **L'innovation élargie, la recherche et le développement**
3. La **performance des organisations et des outils**
4. **L'emploi et le recrutement**

MÉTHODOLOGIE DU PROGRAMME 2015

Objectif général

1. Formaliser, le programme d'actions des rapprochés de 2015, identifier et développer des actions nouvelles et complémentaires, maintenir les actions phares.
2. Approche budgétaire

L'objectif de programme

Contribuer au développement économique, à la promotion et à la valorisation des entreprises et des organisations sectorielles de l'alimentaire de Rhône-Alpes

Les cibles

Les entreprises

Les acteurs sectoriels



ORGANISATION - LES PRINCIPES, LES ÉQUIPES

Objectifs

Maintien et réorganisation des activités existantes, pour assurer leur viabilité et leur pérennité.

- Complémentarité des métiers et missions
 - Complémentarité des compétences et des savoirs
- ▶ Développement d'actions complémentaires, pour répondre aux attentes des acteurs, et pour assurer la viabilité et la pérennité de l'association.

ORGANISATION – LES PRINCIPES, LES ÉQUIPES

L'organisation cible

- ▶ Un principe, ancré sur les natures et les typologies d'activité de services à ce jour proposées et à développer -> Service Direct vs Service Indirect
- ▶ Un pôle développement économique « levier et relais » direct aux entreprises, pour faire-savoir, valoriser et favoriser l'emploi et l'accès aux services existants proposés.
- ▶ Un pôle actions collectives « coordinateur et relais » direct aux acteurs en collectif, pour accompagner, et faire émerger des actions et des projets pour le secteur.

Échéances

- ▶ Phase 1 : La gestion et la mise en œuvre de la fusion
- ▶ Phase 2 : la gestion et la mise en œuvre du rapprochement

Rappel des activités stratégiques

Services aux entreprises du secteur alimentaire

Services DIRECTS

Développement Economique

Développement commercial

- Vente et production de services aux entreprises pour l'accompagnement et le développement commercial France et Export

Développement technologique et performance

- Vente et production de services aux entreprises de diagnostic de projets d'innovation
- Gestion et animation des Optiréseaux +

Services INDIRECTS

Développement Collectif

Ingénierie de projets

- Développement vente et production de services sur mesure de montage de projets.
 - Construction AAP
- Accompagnement sectoriel dans la conduite et l'émergence de projets AMO filières et autres groupements

Actions collectives

- Accompagnement des filières dans des points de leurs stratégies
 - Développements croisés de propositions d'actions aux filières et autres groupements.
 - Mise en œuvre du Comité de labellisation Alimentaire
- Accompagnement sectoriel dans la conduite et l'émergence de projets

